

Niger : Programme d'Appui à la Décentralisation et à la Bonne Gouvernance (ProDEC 4)

Les collectivités territoriales du Niger s'acquittent de leur rôle et leurs tâches avec plus de compétence dans le développement local.

Les enjeux

La réforme de la décentralisation au Niger est inscrite dans la Constitution de novembre 2010 en tant que principe d'organisation de l'administration territoriale. La décentralisation et la bonne gouvernance locale ont le potentiel de contribuer à la cohésion sociale et au développement socio-économique. Cependant, de nombreuses collectivités territoriales (CT) ne disposent pas encore des compétences humaines et techniques ni des capacités financières nécessaires pour assumer de manière compétente leurs responsabilités dans le développement local. Les communes et les régions ne sont pas encore en mesure d'assurer des services publics efficaces et une administration proche des citoyen-ne-s. En outre, de nombreux citoyen-ne-s ont perdu confiance aux élu-e-s locaux-ales en raison du manque de transparence et de communication dans l'action publique.

Le manque de capacités administratives, techniques et/ou financières suffisantes des CT est l'un des principaux défis de la décentralisation au Niger.

L'approche

Le programme conseille des collectivités nigériennes sélectionnés à l'échelle communale, départementale, régionale et nationale dans la mise en œuvre de la politique de décentralisation à travers quatre champs d'action. L'objectif est de permettre à 28 collectivités territoriales (3 conseils régionaux et 25 communes) et leurs employé-e-s de mieux exercer leurs responsabilités dans le cadre d'une administration efficace et de rendre les processus de prise de décision et de gestion transparents et orientés vers les besoins de la population.

Nom du programme	Programme d'Appui à la Décentralisation et à la Bonne Gouvernance
Mandataire	Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ)
Mise en œuvre	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Zones d'intervention	Agadez, Tahoua et Tillabéri
Tutelle politique	Ministère du Plan
Tutelle technique	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
Durée d'exécution	Du 07/2021 au 06/2024
Budget	9.137.000 EUR

Le champ d'action 1 vise à améliorer la gestion financière, notamment la comptabilité et la redevabilité des CT. Cela contribuera à réduire la résistance au niveau central pour un transfert de compétences et des ressources plus importantes vers le niveau local et conduira à une utilisation plus efficace des fonds alloués à la délivrance des services sociaux de base.

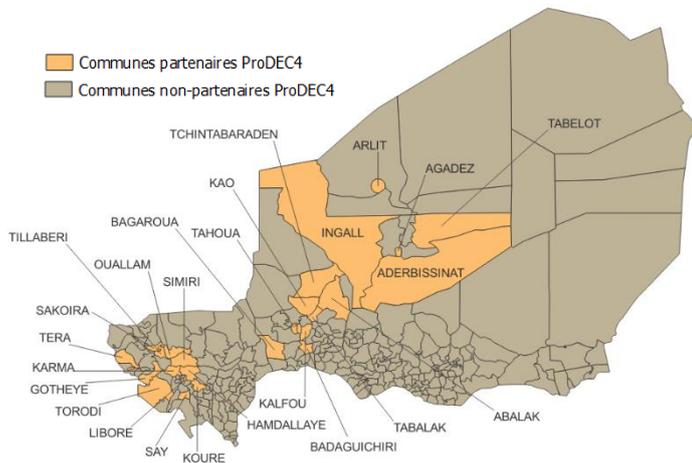
Le champ d'action 2 vise à améliorer la gestion des ressources humaines des CT. L'amélioration du processus de recrutement du personnel clé dans les CT (secrétaire général-e, secrétaire municipal-e/régional-e, comptable, etc.) ainsi qu'une gestion prévisionnelle des ressources humaines aboutissent à ce que le personnel ait des qualifications suffisantes pour exécuter efficacement ses tâches.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



À gauche : Signature d'une convention de subvention locale pour la réalisation d'un recensement administratif avec le maire de la commune rurale de Liboré.

À droite : Echange avec des Autorités locales sur l'état de développements et les besoins de la région de Tillabéri.



- Bureau national du Réseau des Femmes Elues Locales du Niger (REFELON) mis en place et un plan d'actions élaboré pour la promotion des femmes leaders ;
- En partenariat avec l'OIM, le centre de valorisation/recyclage de déchets plastiques d'Arlit est opérationnel et 25 jeunes opérateurs-trices des lignes de recyclage sont formé-e-s sur la manipulation et l'entretien des machines et la confection des sous-produits.

Le champ d'action 3 contribue activement à la création des conditions-cadres pour une meilleure exploitation et valorisation des potentialités économiques par les CT, en élaborant des propositions de projets de qualité et prêts à être mis en œuvre pour promouvoir le développement économique local.

Le champ d'action 4 vise à renforcer la cohésion sociale dans les CT en offrant des opportunités de participation, en particulier aux jeunes, aux femmes et aux groupes marginalisés afin de favoriser la compréhension et l'engagement dans les activités de développement local et d'améliorer la confiance dans les actions des autorités publiques locales.

Quelques résultats en chiffres...

- Les 28 CT partenaires ont élaboré leurs budgets selon les règles de l'art intégrant le climat, la paix et la sécurité ainsi que le genre ;
- Les 28 CT partenaires élaborent leurs comptes administratifs et de gestion conformément aux règles de la comptabilité publique et dans les délais légaux ;
- Plus de 400 acteurs-trices (maires, secrétaires généraux-les, receveurs, secrétaires municipaux-les/régionaux-les, président-e-s des commissions des finances et agents de services déconcentrés de l'Etat) sont formé-e-s/coaché-e-s dans divers domaines (élaboration et exécution du budget, coordination des services municipaux, élaboration des comptes administratifs et de gestion, etc.) ;
- La situation des besoins en personnel et en renforcement de capacités de 28 CT est documentée et le processus de recrutement est accompagné à la demande et selon les besoins des collectivités partenaires ;

...et en témoignages

Madame Aissa Ali Maïga, maire de la commune rurale de Sakoira depuis mai 2021, a bénéficié de l'assistance technique du ProDEC. En tant que première femme maire de la commune et membre du REFELON régional de Tillabéri, elle met en avant le besoin de renforcement des capacités au niveau des communes.



Maire de la commune rurale de Sakoira

Elle s'engage pour la participation inclusive dans la commune de Sakoira et en particulier pour l'inclusion des (jeunes) personnes handicapées. Selon elle, la détermination de l'assiette fiscale figure parmi les plus grands défis à relever lorsqu'elle a été élue : « Quand je suis élue, j'ai trouvé beaucoup d'arriéré de la taxe municipale. C'est dû sûrement à l'incivisme fiscal et aussi à un manque de transparence. » En discutant avec les chefs de village et les contribuables, la commune a pu trouver des solutions pour que les citoyen-ne-s puissent payer leurs contributions et que l'argent collecté parvienne effectivement à la mairie. C'est ainsi que plus de 6 millions de FCFA ont été mobilisés pour cette taxe alors qu'avant son taux de recouvrement était pratiquement à 0%. « C'est ici l'occasion de dire merci au ProDEC qui nous a efficacement appuyé pour le recensement administratif. Aujourd'hui, chaque village et jusqu'à chaque quartier dans la commune de Sakoira sait combien il doit payer. »

Elle conclue : « Le conseil que je vais donner aux autres maires c'est de faire participer tout le monde dans le développement de la commune y compris tout-e-s les conseillers-ères. »

Publié par Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Siège de la société à Bonn et Eschborn, Allemagne
Programme d'Appui à la Décentralisation et à la Bonne Gouvernance (ProDEC)
BP 10814, Niamey
République du Niger
www.giz.de/niger
T : +227 20 75 29 68 / 69

Auteur Moustapha Géraldo
Mise en page GIZ
Mise à jour Mai 2023
En coordination avec Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
Mandaté par Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ)